

# La gestion des cimetières

Intervenante : **Morgane GIRONDE MAGNIER**, Juriste à l'ADM74 et formatrice

4 juillet

**FORMATION PAYANTE SUR INSCRIPTION**  
(Financement par la collectivité ou par le DIF)

## INFORMATIONS PRATIQUES



Montbrison



4 heures (8h30-  
12h30 **ou**  
13h30-17h30)



Élus et EPCI  
(agents si places  
disponibles)



15  
participants

## AU PROGRAMME

- 1 - Définition du cimetière et de ses équipements obligatoires et facultatifs
- 2 - La police des lieux de sépultures – le règlement du cimetière
- 3 - La gestion des sépultures en terrain commun et des concessions (délivrance, renouvellement ...)
- 4 - Les procédures de reprise

## OBJECTIFS

Connaître les équipements obligatoires du cimetière.

Savoir faire la différence entre le terrain commun et les concessions, le droit à inhumer et le droit à concession.

Acquérir les bases du régime juridique de la vie des concessions (délivrance, reprise...).

## S'INSCRIRE À LA FORMATION

 Connectez-vous à votre Compte Formation AVANT de cliquer sur le lien ci-dessous



S'inscrire via l'AMF42  
financement par la commune

OU



Mobiliser votre DIF élu  
financement par la CDC

